



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL



Commission Départementale Sportive et Règlementaire Cellule Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 2 – SAISON 2022-2023

Réunion du : **MARDI 06 SEPTEMBRE 2022**

Présents : M. Bastien PASQUEREAU - Référent Foot féminin
M. Florent MANDIN – Responsable de la Cellule
Mme Laëtitia SANTERRE
M. David GROLLEAU

Excusé : M. Christian GUIBERT, Président de la Commission

1 – Validation des ententes

La Cellule valide les ententes suivantes :

	Entente	Club support
U15F	GJ JARD AVRILLE ESL VALLEE DU GRAON *E 1	JARD SUR MER AVRILLE FC
U15F	POUZAUGES LA CHATAIGNERAIE *E 1	POUZAUGES
U15F	ILE D'ELLE CHAILLE L'HERMENAULT *E 1	ILE D'ELLE CHAILLE FC
U15F	NIEUL LE DOLENT-AUBIGNY *E 1	NIEUL LE DOLENT SPS
U15F	MOUCHAMPS STE CECILE ST MARTIN *E 1	MOUCHAMPS FC
U13F	BOURNEZEAU-CHANTONNAY *E 1	BOURNEZEAU USBH
U13F	GJ JARD AVRILLE ESL VALLEE DU GRAON *E 1	JARD SUR MER AVRILLE FC
U13F	GJ JARD AVRILLE ESL VALLEE DU GRAON *E 2	JARD SUR MER AVRILLE FC
U13F	NIEUL LE DOLENT-AUBIGNY *E 1	NIEUL LE DOLENT SPS
U13F	NIEUL LE DOLENT-AUBIGNY *E 2	NIEUL LE DOLENT SPS
U13F	ST MICHEL TRANCHE - NALLIERS *E 1	ST MICHEL TRIAIZE ECL USMT
U13F	MOUCHAMPS STE CECILE ST M. *E1	MOUCHAMPS FC
U13F	LES SABLES FCOC 2 – ST JULIEN VAIRE *E 1	LES SABLES FCOC

- **Constitution des ententes féminines**

Dans un souci du développement du football féminin et ce dans tous les secteurs de département, la cellule propose, suite au rassemblement de plusieurs clubs, disposant d'effectifs restreints, la mise en place de 2 équipes en « Entente » dans une catégorie (proposition sera faite au Comité Directeur pour validation).

La cellule propose toutefois un point de règlement pour les ententes possédant 2 équipes.

REGLEMENT - PARTICIPATION DES JOEUSES EN EQUIPES INFERIEURES
(EN ATTENTE DE VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR)

Toute équipe inférieure disputant des compétitions officielles, ne pourra inclure dans son effectif :

- Plus de 2 joueuses entrées en jeu lors de la dernière rencontre officielle d'une équipes supérieure disputée avant ce dernier match.

2 – Point sur les engagements U15F

FEMININES U15 A 8 / 26 équipes (clôture engagements : Vendredi 02 septembre 2022)

DEPARTEMENTALE 1	
Groupe A	Groupe B
CHALLANS FC 1	MOUCHAMPS STE CECILE ST M. *E1
GJ JARD AV. ESL - VALL GRAON *E 1	LES ESSARTS BM FC 1
LES SABLES FCOC 1	POUZAUGES CHATAIGNERAIE *E 1
COMMEQUIERS SF 1	NALLIERS FOOT ESPOIR 1
ST JEAN DE MONTS FOV *E 1	LES HERBIERS VF 1

DEPARTEMENTALE 2		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
AIZENAY FR. 1	MORTAGNE S/SEVRE F. 1	FONTENAY FV 1
GF FCFF LA GARNACHE 1	GJ ST DENIS CHAU. COP. 1	BENET DAMVIX MAILLE 1
LES SABLES FCOC 2	GF ROCHESERVIERE VL 1	GJ CHANTONNAY 1
NIEUL-AUBIGNY *E 1	ST GEORGES GUYONN. FC 1	MAREUIL SUR LAY SC 1
ST JEAN DE MONTS FOV *E 2	LE POIRE SUR VIE VF 1	ILE D'ELLE CH.-HERMEN. *E 1
LA ROCHE VF 1	EXEMPT	EXEMPT

- La cellule valide le calendrier U15F en harmonie avec celui des U13F pour la saison 2022-2023.
- Point sur les engagements Phase 1 /saison 2021-2022 : 22 équipes
Soit + 4 équipes pour la saison 2022-2023

- **CHAMPIONNAT PHASE 1 BRASSAGE**

La cellule propose une phase 1 brassage avec 2 niveaux :

- Départementale 1 : 2 groupes x 5 équipes = 10 équipes
- Départementale 2 : (1 groupe x 6 éq.) + (2 groupes x 5 éq.) = 16 équipes

5 dates de jeu : matchs 2 x 35 mn avec défi-jonglerie suivant les objectifs définis.

Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
24 /09/2022	03/10/2022	10/10/2022	17/10/2022	24/10/2022

L'objectif est de proposer une architecture sur 3 phases, celle-ci sera disponible sur le site du District de Vendée de Football. Elle ne sera pas contractuelle et pourra être évolutive en fonction du nombre d'équipes participantes

3 – Point sur les engagements U13F

- FEMININES U13 à 8 / 22 équipes
(clôture des engagements : Vendredi 02 septembre 2022)
- Compte tenu des engagements en Foot à 5 (2 équipes), la cellule propose aux clubs de se rapprocher d'une structure féminine pour la mise en place d'une entente.

Fonctionnement identique à la catégorie U15F.

La cellule valide le calendrier U13F en tenant compte des dates officielles du Festival U13F pour la saison 2022-2023

Equipes engagées saison 2021-2022 : Phase 1 : 20 équipes soit
+ 2 équipes pour la saison 2022-2023

DEPARTEMENTALE 1	
Groupe A	Groupe B
GJ ST DENIS CHAU. COP. 1	LES HERBIERS VF 1
COMMEQUIERS SF 1	MOUCHAMPS ROCH. -STE CECILE ST MARTIN *E 1
GF FFC LA GARNACHE FC 2	GF FCFF LA GARNACHE 1
ARDELAY RS 1	GF ROCHESEVIERE VL 1
CHALLANS FC 1	ST GEORGES GUYONNIERE FC 1
EXEMPT	EXEMPT
Groupe C	Groupe D
LA ROCHE ESO VENDEE 2	ST MICHEL TRIAIZE LA TRANCHE - NALLIERS *E 1
JARD AVR. LONGEVILLE VALLEE GRAON *E 1	JARD AVR. LONGEVILLE VALLEE GRAON *E 2
LES ESSARTS BM FC 1	LE POIRE SUR VIE VF 1
LES SABLES FCOC 2 – ST JULIEN VAIRE *E 1	LES SABLES FCOC 1
NIEUL LE DOLENT – AUBIGNY *E 2	NIEUL LE DOLENT – AUBIGNY *E 1
MAREUIL SUR LAY SC 1	BOURNEZEAU – CHANTONNAY *E 1

○ **CHAMPIONNAT PHASE 1 BRASSAGE**

La cellule propose une phase 1 brassage (journées identiques U15F) sur 1 niveau.

- (2 groupes x 6 équipes) + (2 groupes x 5 équipes)

5 dates de jeu : matchs 2 x 30 mn avec pause coaching et défi-jonglerie suivant les objectifs définis.

Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
24 /09/2022	03/10/2022	10/10/2022	17/10/2022	24/10/2022

La cellule définira une architecture sur 3 phases, disponible sur le site du District de Vendée de Football. Non contractuelle, elle pourra être évolutive en fonction du nombre d'équipes participantes.

4 – CHALLENGE DE VENDEE U15F & U13F

Les Challenges de Vendée U15F et U13F sont ouvert à toutes les équipes 1 et 2 des clubs, groupements ententes engagées dans les championnats départementaux.

L'épreuve est constituée de 3 journées pour les 2 catégories.
Elles seront organisées par plateaux réunissant 1 groupe de 4 équipes ou 3 équipes.

Les journées :

	U15F	U13F
14 janvier 2023	Tour 1	Tour 1
21 janvier 2023	Tour 2	Tour 2
28 janvier 2023	Tour 3	Tour 3

Pas d'élimination entre chaque tour.

Chaque journée permet d'acquérir des points.

Les 4 meilleures équipes dans le classement, cumul des 3 journées, participeront à la journée Départementale des Challenges de Vendée Féminins.

Prochaine réunion :

Mardi 25 octobre 2022

Le Responsable de la Cellule,
Florent MANDIN